



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 17.06.2019

Numéro de publication: HR01-1004653035

Canton: GE

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées AVCA SA, Genève

AVCA SA
Rue Adrien-Lachenal 26
1207 Genève

Forme juridique: Société anonyme

IDE: CHE138447284

Siège: Genève

Objectif

toutes activités concernant le développement de procédés de production d'ingrédients issus des biotechnologies, notamment, conception, définition, développement, ingénierie, réalisation, dimensionnement, distribution, commercialisation, importation, exportation, conseil, formation, gestion, intégration et organisation de toutes les activités liées à la production de microalgues (cf. statuts pour but complet).

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 11096 du 12.06.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Genève

Révision:

Renonciation à la révision

AVCA SA, à Genève, Rue Adrien-Lachenal 26, 1207 Genève, CHE-138.447.284. Nouvelle société anonyme. Statuts du 07.06.2019. But: toutes activités concernant le développement de procédés de production d'ingrédients issus des biotechnologies, notamment, conception, définition, développement, ingénierie, réalisation, dimensionnement, distribution, commercialisation, importation, exportation, conseil, formation, gestion, intégration et organisation de toutes les activités liées à la production de microalgues (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: par écrit, téléfax ou courriel. Administration: Halimi Laurent, de France, à Thônex, administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration du 03.06.2019, il est renoncé à un contrôle restreint.